



AAF Walter Scott European ESG Equities

Publication des produits sur le site Web



Résumé

Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas l'investissement durable comme objectif.

Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'ABN AMRO Funds Walter Scott European ESG Equities (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de la matérialité financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenus, les Gestionnaires d'investissement externes doivent se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont soit des leaders dans les bonnes pratiques ESG, soit attractifs en raison de leur progression sur les questions ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Stratégie d'investissement

Le processus du Gestionnaire d'investissement externe se concentre sur tous les facteurs qui influencent la performance à long terme de la société, y compris les facteurs ESG. L'approche du Gestionnaire d'investissement externe en matière d'intégration ESG consiste à s'assurer que les facteurs importants relatifs à l'intégrité, à la durabilité et à la gouvernance d'une société sont intégrés dans le processus d'investissement (tant au niveau de l'analyse que de la prise de décision). L'objectif de l'intégration des facteurs ESG dans l'approche du Gestionnaire d'investissement externe est d'améliorer les rendements ajustés au risque sur le long terme. Le modèle « Seven Sisters » du Gestionnaire d'investissement externe comprend une analyse des opérations commerciales d'un émetteur et de ses interactions avec les principales parties prenantes, et est intégré à la gestion financière du portefeuille pour permettre au gestionnaire de fonds d'identifier les risques ainsi que les opportunités découlant des principaux enjeux en matière de durabilité.

Le modèle « Seven Sisters » est fondé sur les éléments suivants :

- Société - Historique, activités, répartition divisionnaire/géographique, exemples de clients, empreinte opérationnelle
- Intégrité – Résumé de l'analyse d'intégrité, de durabilité et de gouvernance.
- Caractéristiques du marché – Taille/croissance/cyclicité/structure et réglementation
- Contrôle du destin - Part de marché et concurrents, s'agit-il d'un consolidateur, avantage concurrentiel et barrières à l'entrée, pouvoir de fixation des prix, concentration des clients/fournisseurs, risque de substitution
- Profil financier – Examine la structure de rendement, les flux de trésorerie et le bilan.
- Direction et conseil d'administration - Expérience et longévité, diversité, questions de rémunération
- Valorisation/négociation - Valorisation, taille/liquidités, catégories d'actions disponibles.

Dans le cadre de l'analyse d'intégrité, de durabilité et de pratiques de gouvernance, les sociétés sont évaluées et surveillées sur la base de facteurs pertinents et importants dans quatre domaines clés :

- 1) Considérations environnementales
- 2) Risque carbone et changement climatique
- 3) Capital humain et social
- 4) Questions de gouvernance

L'engagement est au cœur du processus. Le Gestionnaire d'investissement externe s'engage activement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements pour obtenir des informations et des changements, en abordant les questions ESG et d'autres questions importantes pour la réussite à long terme des sociétés.

Proportion d'investissement

Le Compartiment prévoit d'investir au moins 90 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues). Par conséquent, jusqu'à 10 % des investissements peuvent ne pas être alignés sur ces caractéristiques.

Surveillance des caractéristiques environnementales/sociales

Lorsque la Société de gestion délègue une partie de la gestion du Compartiment à des Gestionnaires d'investissement externes, les contrôles sont effectués à deux niveaux. Pour les contrôles avant négociation, les Gestionnaires d'investissement externes effectuent des contrôles en utilisant leurs propres cadres ainsi que les directives fournies par la Société de gestion. Pour les contrôles après négociation, ceux-ci sont réalisés à la fois au niveau des Gestionnaires d'investissement externes et de la Société de gestion, chacun utilisant ses propres cadres.

La surveillance et la supervision des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont entreprises par le Gestionnaire d'investissement externe par le biais d'un examen régulier dans un forum de gouvernance interne. En outre, le portefeuille est examiné en interne par rapport à ces indicateurs sur une base trimestrielle par le Groupe Additional Objectives Portfolios (AOP) qui rend compte au Comité de gestion des investissements. La Société de gestion, par l'intermédiaire de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du portefeuille avec les engagements pris. Si la Société de gestion détecte un « élément non conforme », son équipe Business Control & Oversight l'analysera d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire. Selon la nature de la non-conformité, l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller à l'aide de sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité persiste au fil du temps, un processus de remontée est mis en place par la Société de gestion pour garantir un plan de correction en temps voulu et dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Sources des données et traitement

La Société de gestion surveille la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment en faisant appel à ses propres fournisseurs de données. La Société de gestion utilise trois fournisseurs de données externes comme sources principales. Une fois recueillies à partir de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui obtient directement et en continu les données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par des fournisseurs de données externes, dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion.

La principale source d'information du Gestionnaire d'investissement externe provient des sociétés bénéficiaires des investissements, par le biais de l'analyse des rapports financiers et environnementaux, sociaux et de gouvernance publiés, le cas échéant, et de l'engagement auprès de la direction de la société. Le Gestionnaire d'investissement fait également appel à un fournisseur tiers pour les mesures de données externes (à savoir MSCI ESG) pour les caractéristiques environnementales et sociales, les données et les analyses afin de soutenir l'évaluation d'une bonne gouvernance. Les données sont disponibles via des flux de données ou peuvent être extraites du portail d'un fournisseur tiers. Pour toutes les évaluations pertinentes, les données sont comparées aux seuils définis en interne.

Recherche raisonnable

La Société de gestion effectue des audits préalables pour la sélection des stratégies déléguées ainsi que pour les fonds d'investissement à capital variable. L'équipe d'analystes Recherche raisonnable en gestion (RRG) identifie et sélectionne des stratégies d'investissement de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et au développement durable d'une stratégie d'investissement. L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie. Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine périodiquement la performance de la stratégie pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par les Gestionnaires d'actifs externes lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris l'examen d'investissements sous-jacents).



Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.



Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'ABN AMRO Funds Walter Scott European ESG Equities (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de la matérialité financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenus, les Gestionnaires d'investissement externes doivent se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont soit des leaders dans les bonnes pratiques ESG, soit attractifs en raison de leur progression sur les questions ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.



Stratégie d'investissement

Description de la stratégie

Le processus du Gestionnaire d'investissement externe se concentre sur tous les facteurs qui influencent la performance à long terme de la société, y compris les facteurs ESG. L'approche du Gestionnaire d'investissement externe en matière d'intégration ESG consiste à s'assurer que les facteurs importants relatifs à l'intégrité, à la durabilité et à la gouvernance d'une société sont intégrés dans le processus d'investissement (tant au niveau de l'analyse que de la prise de décision). L'objectif de l'intégration des facteurs ESG dans l'approche du Gestionnaire d'investissement externe est d'améliorer les rendements ajustés au risque sur le long terme. Le modèle « Seven Sisters » du Gestionnaire d'investissement externe comprend une analyse des opérations commerciales d'un émetteur et de ses interactions avec les principales parties prenantes, et est intégré à la gestion financière du portefeuille pour permettre au gestionnaire de fonds d'identifier les risques ainsi que les opportunités découlant des principaux enjeux en matière de durabilité.

Le modèle « Seven Sisters » est fondé sur les éléments suivants :

- Société - Historique, activités, répartition divisionnaire/géographique, exemples de clients, empreinte opérationnelle
- Intégrité – Résumé de l'analyse d'intégrité, de durabilité et de gouvernance.
- Caractéristiques du marché – Taille/croissance/cyclicité/structure et réglementation
- Contrôle du destin - Part de marché et concurrents, s'agit-il d'un consolidateur, avantage concurrentiel et barrières à l'entrée, pouvoir de fixation des prix, concentration des clients/fournisseurs, risque de substitution
- Profil financier – Examine la structure de rendement, les flux de trésorerie et le bilan.
- Direction et conseil d'administration - Expérience et longévité, diversité, questions de rémunération
- Valorisation/négociation - Valorisation, taille/liquidités, catégories d'actions disponibles.

Dans le cadre de l'analyse d'intégrité, de durabilité et de pratiques de gouvernance, les sociétés sont évaluées et surveillées sur la base de facteurs pertinents et importants dans quatre domaines clés :

- 5) Considérations environnementales
- 6) Risque carbone et changement climatique
- 7) Capital humain et social
- 8) Questions de gouvernance

L'engagement est au cœur du processus. Le Gestionnaire d'investissement externe s'engage activement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements pour obtenir des informations et des changements, en abordant les questions ESG et d'autres questions importantes pour la réussite à long terme des sociétés.

Pratiques de bonne gouvernance

Dans le cadre de sa « bonne politique de gouvernance », la Société de gestion du Compartiment identifie les sociétés qui ne respectent pas les bonnes pratiques de gouvernance. Les sociétés qui ne suivent pas des pratiques de bonne gouvernance sont exclues de l'univers d'investissement initial du Compartiment. La source de données utilisée pour tous les critères mentionnés ci-dessous et pour définir le test réussite-échec en matière de gouvernance de la Société de gestion est Sustainalytics.

Composant SFDR	Indicateur	Critères d'exclusion	Description
Structure de gestion saine	Pacte mondial des Nations Unies - Principe 10	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Le Principe 10 du Pacte mondial des Nations Unies est lié à la lutte contre la corruption et les actes de corruption et stipule que les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.
	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont abordés : irrégularités comptables, corruption et actes de corruption, pratiques anticoncurrentielles, sanctions et composition du conseil d'administration.
Relations avec les collaborateurs	Pacte mondial des Nations Unies - Principes 3, 4, 5 et 6	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Les Principes 3, 4, 5 et 6 du Pacte mondial des Nations Unies sont liés aux conditions de travail. Ces principes stipulent que les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'occupation.
	Évaluation des controverses sociales	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont inclus : liberté d'association, travail des enfants/forcé, santé et sécurité, relations communautaires, respect des droits humains, normes de travail, discrimination et harcèlement.
Conformité fiscale	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, l'évitement fiscal et l'évasion fiscale sont pris en compte.
Rémunération du personnel	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, la rémunération est prise en compte.

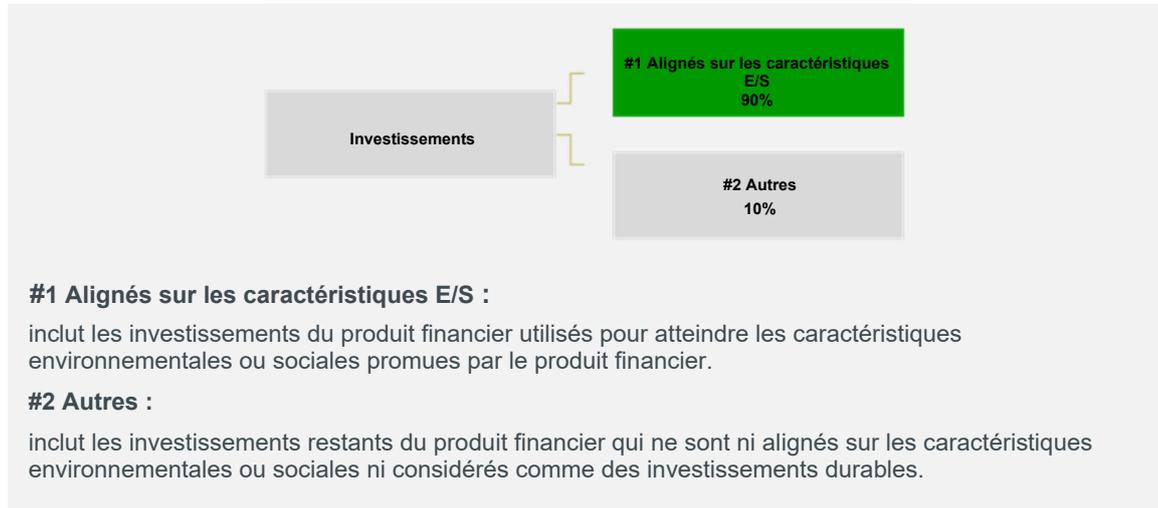
Le Gestionnaire d'investissement externe estime que des mécanismes de transparence et de responsabilité solides devraient conduire à une meilleure gestion des risques et opportunités ESG. Le Gestionnaire d'investissement externe n'investit que dans des sociétés considérées comme ayant des normes de gouvernance élevées au regard de sa méthodologie exclusive. Les sociétés sont évaluées et surveillées sur l'ensemble des facteurs de gouvernance considérés comme importants pour leurs opérations. Il peut s'agir de la diversité du conseil d'administration, de ses compétences et de son expérience, de son indépendance, de la planification de la succession, de la rémunération des dirigeants, des relations avec les employés, de la conformité fiscale, de la protection et des droits des actionnaires, des ventes d'initiés, des transactions avec des parties liées, des bons du Trésor non annulés ainsi que des pilules empoisonnées, dans le cadre de l'analyse fondamentale effectuée. En outre, une analyse spécifique de certains facteurs est effectuée, étayée par des points de données provenant d'un fournisseur tiers et des seuils définis en interne.



Proportion des investissements

Le Compartiment investit au moins 90 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

Jusqu'à 10 % des investissements ne sont pas alignés sur ces caractéristiques (#2 Autres). Le terme « #2 Autres » inclut les instruments dérivés, les dépôts bancaires à vue, y compris les espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment. Ils sont utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale associée à ces investissements. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce Compartiment est disponible dans le prospectus.



Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Lorsque la Société de gestion délègue une partie de la gestion du Compartiment à des Gestionnaires d'investissement externes, les contrôles sont effectués à deux niveaux. Pour les contrôles avant négociation, les Gestionnaires d'investissement externes effectuent des contrôles en utilisant leurs propres cadres ainsi que les directives fournies par la Société de gestion. Pour les contrôles après négociation, ceux-ci sont réalisés à la fois au niveau des Gestionnaires d'investissement externes et de la Société de gestion, chacun utilisant ses propres cadres.

- Le Gestionnaire d'investissement externe : La surveillance et la supervision des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont entreprises par le Gestionnaire d'investissement externe par le biais d'un examen régulier dans un forum de gouvernance interne. En outre, le portefeuille est examiné en interne par rapport à ces indicateurs sur une base trimestrielle par le Groupe Additional Objectives Portfolios (AOP) qui rend compte au Comité de gestion des investissements. Les indicateurs de durabilité utilisés par le Gestionnaire d'investissement externe sont des points de données individuels provenant d'un fournisseur tiers. L'efficacité et la couverture des données des indicateurs utilisés seront examinées périodiquement par le Groupe AOP. En outre, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment sont contrôlées quotidiennement et tout au long du cycle de vie par le biais de la liste d'exclusions détaillée dans les éléments contraignants de la stratégie d'investissement du Compartiment. Outre la gouvernance et la surveillance détaillées ci-dessus, des contrôles internes sont effectués en respectant le processus d'investissement du Gestionnaire d'investissement en termes de sélection des titres et de construction du portefeuille, comme décrit dans d'autres sections. Aucun mécanisme de contrôle externe n'est actuellement utilisé.

- Société de gestion : Le suivi des caractéristiques environnementales ou sociales du produit d'investissement est assuré par un cadre de contrôle dédié. La Société de gestion, par l'intermédiaire de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du portefeuille avec les engagements pris. Si la Société de gestion détecte un « élément non conforme », son équipe Business Control & Oversight l'analysera d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire. Selon la nature de la non-conformité, l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller à l'aide de sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité persiste au fil du temps, un processus de remontée est mis en place par la Société de gestion pour garantir un plan de correction en temps voulu et dans le meilleur intérêt des actionnaires.



Méthodologies

L'analyse ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement. Dans son cadre de travail ESG, la Société de gestion utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment :

- Absence de sociétés qui ne répondent pas aux critères définis dans la liste d'exclusion de la Société de gestion et qui sont jugées incompatibles avec la promotion des caractéristiques E/S (p. ex. tabac, armes controversées).
- Évaluation du niveau de controverse - l'implication dans des controverses est une mesure clé des performances ESG. L'évaluation du niveau de controverse reflète dans quelle mesure une société est impliquée dans des polémiques et la façon dont elle gère ces polémiques.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies - Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative en matière de durabilité des entreprises au monde visant à encourager ces acteurs et les sociétés du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre fondé sur des principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Scores de risque ESG : les scores de risque ESG mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG importants spécifiques à un secteur et la manière dont celle-ci gère ces risques. Cette méthode multidimensionnelle de mesure du risque ESG combine les concepts de gestion et d'exposition pour parvenir à une évaluation absolue du risque ESG.
- Émissions de GES du scope 1 - les émissions du scope 1 sont issues des opérations internes d'une entreprise, y compris la production d'énergie sur site, les flottes de véhicules, les opérations de fabrication et les déchets.
- Émissions de GES du scope 2 - les émissions du scope 2 sont des émissions indirectes générées par la production d'énergie utilisée par l'entreprise.



Sources des données et traitement

La Société de gestion surveille la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment en faisant appel à ses propres fournisseurs de données.

La Société de gestion utilise trois fournisseurs de données externes comme sources principales :

- La Société de gestion fait appel au fournisseur de données externe Sustainalytics pour évaluer les caractéristiques environnementales et/ou sociales des composants du Compartiment. La Société de gestion fait appel à Sustainalytics pour les scores de risque ESG, les controverses, l'implication des produits et l'alignement avec les normes internationales (par exemple, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).
- La Société de gestion fait appel à Morningstar pour analyser le groupe de pairs du Compartiment, ainsi que pour divers calculs de données ESG au niveau du portefeuille.
- La Société de gestion fait appel au fournisseur de données ISS pour les données relatives au climat et à l'impact. La Société de gestion fait également appel à ISS comme solution de vote par procuration.

Une fois recueillies à partir de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui obtient directement et en continu les données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par des fournisseurs de données externes, dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion. La Société de gestion vérifie que les données sont disponibles, rapportées (ou calculées) et fiables au fil du temps. Au cas par cas (par exemple, si un score ESG est manquant), la Société de gestion peut utiliser d'autres sources d'information pour formuler sa propre opinion sur l'adéquation ESG de toute opportunité d'investissement avec la stratégie du Compartiment.

La principale source d'information du Gestionnaire d'investissement externe provient des sociétés bénéficiaires des investissements, par le biais de l'analyse des rapports financiers et environnementaux, sociaux et de gouvernance publiés, le cas échéant, et de l'engagement auprès de la direction de la société. Le Gestionnaire d'investissement fait également appel à un fournisseur tiers pour les mesures de données externes (à savoir MSCI ESG) pour les caractéristiques environnementales et sociales, les données et les analyses afin de soutenir l'évaluation d'une bonne gouvernance.

Le Gestionnaire d'investissement externe a entrepris un examen interne des méthodologies utilisées par le fournisseur de données tiers par rapport aux méthodologies prescrites telles qu'énoncées dans le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (SFDR) et a conclu que les données examinées sont d'une qualité suffisante pour être utilisées dans le cadre du processus global de gestion des investissements. Veuillez noter toutefois que, bien que le Gestionnaire d'investissement externe ait examiné la méthodologie utilisée par le ou les fournisseur(s) de données tiers, il ne peut garantir qu'il n'y aura pas d'écarts de données futurs, de données estimées et de déclarations d'entreprise non vérifiées étayant les données, par conséquent, les données peuvent être susceptibles de remettre en question et/ou contenir des inexactitudes. En outre, le Gestionnaire d'investissement externe ne peut utiliser que les données d'un fournisseur tiers, qui peuvent différer de celles fournies par d'autres fournisseurs tiers.

Les données sont disponibles via des flux de données ou peuvent être extraites du portail d'un fournisseur tiers. Pour toutes les évaluations pertinentes, les données sont comparées aux seuils définis en interne. Si un seuil est atteint, il génère un indicateur qui nécessite une analyse, un commentaire et une conclusion du « Stock Champion », et le cas échéant, avec un examen plus approfondi du Groupe Additional Objectives Portfolios (AOP). Les données ne sont utilisées qu'à titre d'entrée et les « lignes rouges » ne sont pas définies en termes de seuils ; les données ne sont pas estimées par le Gestionnaire d'investissement. Toutefois, les données sous-jacentes provenant de fournisseurs tiers peuvent être estimées en fonction de leurs méthodologies. Il existe également une analyse globale plus large des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment. Par conséquent, lorsque les données ne sont pas disponibles, le Gestionnaire d'investissement n'estime pas les données, car elles ne représentent qu'une partie de l'évaluation.



Limitations aux méthodologies et aux données

Les méthodologies et les données utilisées présentent les limites suivantes :

- **Qualité des données** : l'approche suivie inclut l'analyse qualitative des caractéristiques ESG d'une entreprise. La méthodologie est soumise à des limitations, notamment la dépendance à la qualité des données fournies par les sociétés bénéficiaires des investissements ou les fournisseurs de chercheurs, ainsi que la quantification des données qualitatives.
- **Couverture** : l'équipe globale d'analystes ESG responsable de l'analyse du Compartiment n'est pas suffisamment fournie pour couvrir l'ensemble de l'univers d'investissement et des limites méthodologiques existent. En outre, en ce qui concerne les fournisseurs de données externes, bien que le nombre d'entreprises couvertes par les fournisseurs de données ait considérablement augmenté au fil du temps et que ce nombre continue à augmenter, il peut arriver qu'une entreprise spécifique ne soit pas évaluée par eux. En effet, soit le fournisseur de données ne couvre pas l'entreprise en question, soit l'entreprise n'a pas fourni les données nécessaires à une évaluation appropriée par le fournisseur de données.
- **Divergences dans les notations** : les données utilisées pour l'analyse du Compartiment sont obtenues auprès de différents fournisseurs de données, qui ont des méthodologies différentes pour évaluer la performance ESG. Le résultat de leur évaluation est dans une certaine mesure subjectif et incohérent. En outre, la différence entre les sources de données et les méthodes de traitement utilisées par la Société de gestion et les gestionnaires d'actifs de fonds d'investissement à capital variable peut s'ajouter à cette divergence dans les notations.
- **Données estimées** : tous les points de données ne sont pas des données rapportées et certaines des données utilisées sont des estimations. Par exemple, dans le cas de données carbone ou de notations ESG, certains calculs techniques peuvent être basés sur des données estimées (par référence à la moyenne d'un groupe de pairs).



Recherche raisonnable

La Société de gestion effectue des recherches raisonnables pour la sélection des stratégies déléguées ainsi que pour les fonds d'investissement à capital variable :

- L'équipe RRG identifie et sélectionne des stratégies d'investissement de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe d'analystes RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et à la durabilité d'une stratégie d'investissement, tels que l'organisation, l'équipe, l'investissement, la construction de portefeuille, le processus, l'historique de suivi, etc. Les rapports de recherche RRG incluent une recherche raisonnable approfondie en matière de durabilité et un score de durabilité distinct. Pour toutes les stratégies, les analystes RRG évaluent la société de gestion d'actifs responsable de la stratégie sur son engagement et sa transparence en matière d'investissement ESG. Ils évaluent également dans quelle mesure et à quelles étapes les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et effectivement pris en compte dans le processus d'investissement et le portefeuille. Cette analyse est réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé via la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, ainsi sur des réunions avec les professionnels impliqués dans la stratégie (par exemple, les gestionnaires de portefeuille, les analystes financiers, les analystes ESG, l'équipe de gestion, etc.). L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie.

Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine périodiquement la performance de la stratégie pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille.

L'équipe RRG est transparente et surveille régulièrement le portefeuille de la stratégie. Les notations ESG et autres caractéristiques durables des actifs sous-jacents du portefeuille sont également surveillées régulièrement. En outre, les analystes RRG se rencontrent régulièrement avec les gestionnaires de portefeuille pour discuter des performances et des transactions récentes afin de surveiller l'alignement avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. Pour se préparer à la réunion, les analystes RRG envoient un questionnaire de surveillance à l'aide de la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, avec des questions relatives au portefeuille, à la performance et aux facteurs ESG. Au cours des entretiens, les gestionnaires de portefeuille précisent

s'il y a eu des changements au sein de l'équipe et des processus. Les analystes et les gestionnaires d'investissement discutent également des récents engagements et des étapes clés de la période. En outre, les analystes RRG surveillent tous les événements importants susceptibles d'affecter le portefeuille, par exemple en ce qui concerne leurs investissements, leurs analystes financiers et ESG, leurs processus d'investissement, leur capacité d'engagement. Chaque changement peut avoir une incidence sur la notation de la stratégie sur la base des 5-P, ce qui peut entraîner une modification des notations de la stratégie, y compris le score de durabilité.

- L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par les Gestionnaires d'actifs externes lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales définies. L'équipe ESG surveillera également les investissements sous-jacents du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales globales, ainsi que les indicateurs ESG pour toutes les participations du Compartiment. Si une participation est identifiée comme ne satisfaisant pas aux caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment, l'équipe ESG examinera la question plus en détail en menant une analyse interne. En outre, l'équipe ESG est chargée d'examiner périodiquement les listes d'exclusion, d'évaluer la pertinence des dernières informations ESG concernant les sociétés soumises à des restrictions et de mettre à jour les listes en conséquence, ajustant ainsi les portefeuilles. L'équipe ESG s'assure également de la bonne compréhension et de la bonne mise en œuvre des exigences réglementaires en matière de finance verte, comme le SFDR, les RTS ou la Taxonomie sur l'ensemble de la gamme de produits. Enfin, l'équipe ESG est responsable de la classification durable de la gamme de produits de la Société de gestion. Dans l'ensemble, l'équipe ESG joue un rôle très transversal dans l'organisation de la Société de gestion, car les questions ESG sont au cœur de sa stratégie d'investissement.

Le Gestionnaire d'investissement externe effectue une recherche raisonnable sur les actifs sous-jacents du Compartiment. La stratégie du Gestionnaire d'investissement externe consiste en une approche ESG intégrée, axée sur les fondamentaux, à long terme et ascendante. Chaque idée d'investissement potentielle fait l'objet d'une évaluation globale intégrant des questions pertinentes et importantes à l'aide d'un cadre cohérent : une évaluation basée sur la matérialité des facteurs d'intégrité, de durabilité et de gouvernance.

Le Groupe Additional Objectives Portfolios (AOP) examine l'idée d'investissement potentielle pour s'assurer qu'elle peut être incluse dans le Compartiment avant d'être envoyée au Gestionnaire d'investissement pour ratification. Le Gestionnaire d'investissement assure la supervision de la construction du portefeuille.

Un autre aspect de la recherche raisonnable comprend les examens annuels des sociétés bénéficiaires des investissements par le « Stock Champion ». Des examens supplémentaires peuvent être effectués sur la base de la matérialité.

Le Comité de gérance des investissements du Gestionnaire d'investissement externe supervise la mise en œuvre des activités de gestion de la société et rend compte au Comité de gestion des investissements.



Politiques d'engagement

Dans le cadre de son modèle économique de conseil par délégation, la Société de gestion délègue la responsabilité de l'engagement au Gestionnaire d'investissement externe sélectionné. Toutefois, la Société de gestion ne délègue pas toutes les activités de gestion et est responsable du vote par procuration. Le Gestionnaire d'investissement externe peut jouer le rôle de conseiller et guider la Société de gestion sur les questions spécifiques qu'elle aborde avec des sociétés spécifiques. La décision finale pour le vote par procuration revient à la Société de gestion, même lorsqu'elle reçoit des conseils.

Le Gestionnaire d'investissement externe adopte une approche active de l'engagement. Le processus d'investissement de la société conduit à un nombre relativement faible de sociétés bénéficiaires des investissements. Associées à des perspectives d'investissement à long terme et généralement à des périodes

de détention longues, les conversations avec la direction générale sont généralement régulières et constructives.

L'équipe de recherche du Gestionnaire d'investissement externe vise à s'engager chaque année auprès de la plupart des sociétés bénéficiaires des investissements. Avant tout investissement, les membres de l'équipe auront généralement pris contact avec la société. L'activité d'engagement implique généralement des réunions en face à face, soit au siège du Gestionnaire d'investissement externe, soit lors d'un voyage de recherche, et des conférences téléphoniques. Les voyages de recherche peuvent inclure des visites sur site et des réunions avec diverses parties prenantes. L'approche de l'engagement est adaptée. Par conséquent, la nature et la durée des interactions varient en fonction des préoccupations ou problèmes importants qui sont prioritaires. Les objectifs clés les plus pertinents pour l'entreprise sont identifiés avant tout engagement. Le dialogue avec la direction permet généralement d'examiner l'orientation stratégique à long terme d'une entreprise, ses performances financières et non financières, l'allocation du capital, la durabilité de l'avantage concurrentiel, les principaux risques et opportunités, les sujets ESG et, le cas échéant, la divulgation.

Les principaux thèmes de l'engagement comprennent, mais sans s'y limiter :

- Environnement – Changement climatique, pollution/émissions, gestion de l'eau, consommation des ressources et gestion des déchets.
- Social – Culture, formation et satisfaction des employés, santé et sécurité, démographie, accessibilité (financière et autre), relations avec les parties prenantes et chaîne d'approvisionnement durable, traçable et éthique.
- Gouvernance – Structure et efficacité du Conseil d'administration, rémunération, réglementation, pots-de-vin et corruption, auditeurs externes, fiscalité, traitement des actionnaires minoritaires et cybersécurité.

Il incombe à l'équipe de recherche d'identifier les problèmes majeurs, de communiquer avec l'entreprise et de surveiller les progrès et les résultats. Certains engagements peuvent entraîner des changements presque instantanés, par exemple des difficultés pour les politiques de rémunération des dirigeants, tandis que d'autres peuvent mettre plus de temps à apporter des changements, tels que les priorités d'allocation du capital. L'équipe de recherche peut également interagir directement avec des experts, notamment des auteurs, des commentateurs et des universitaires, le cas échéant. L'équipe des opérations d'investissement du Gestionnaire d'investissement externe organise généralement l'engagement, en assurant la liaison directe avec les entreprises et, le cas échéant, avec les fournisseurs d'accès aux entreprises. L'engagement est suivi et surveillé en interne par le biais de notes de réunion et de conférence téléphonique via le système de veille stratégique de l'entreprise.

Dans les rares cas où l'engagement n'a pas donné lieu à un résultat satisfaisant, une décision de faire remonter le niveau d'engagement est prise. Ce point est abordé par le « Stock Champion » en collaboration avec les membres seniors de l'équipe d'investissement. La méthode de remontée privilégiée par le Gestionnaire d'investissement externe est généralement conduite directement et en privé avec la société bénéficiaire des investissements, car cela permet une communication plus efficace à long terme. Le Gestionnaire d'investissement externe peut choisir de vendre une participation si les stratégies de remontée sont jugées inefficaces, c'est-à-dire qu'elles ne répondent pas aux résultats escomptés. La décision de cession est prise avec prudence, en pesant l'impact potentiel de l'émission sur le rendement des actionnaires sur le long terme par rapport au raisonnement d'investissement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet du Gestionnaire d'investissement externe à l'adresse <https://www.walterscott.com/>



Indice de référence désigné

Aucun indice spécifique lié aux ESG n'a été désigné pour ce Compartiment.